

Examen professionnel des CMA: recherche d'experts et de mentors

Carlos Quinto

Responsable du département Santé publique et professions de la santé

Les assistantes et assistants médicaux CFC accomplissent des tâches importantes dans les cabinets médicaux et sont devenus indispensables au quotidien. Une grande importance est donc accordée à la possibilité de suivre une formation complémentaire de coordinatrice/coordonateur en médecine ambulatoire (CMA).

Nous sommes à la recherche d'expertes et d'experts pour les examens professionnels des CMA avec brevet fédéral (orientation clinique ou gestion; voie de formation complémentaire au niveau tertiaire pour les assistantes et assistants médicaux).

La fonction d'expert comprend l'évaluation du travail personnel de la candidate ou du candidat et l'expertise de l'étude de cas suivie de l'entretien.

Profil requis

- Diplôme de médecin avec expérience professionnelle de quelques années en soins primaires ambulatoires, en gestion de soins chroniques ou en gestion de la qualité; ou brevet fédéral de coordinatrice/coordonateur en médecine ambulatoire;
- Expérience en formation professionnelle, ainsi que compétences en pédagogie, méthodologie et didactique;
- Intérêt et engagement pour le développement de la profession d'assistante médicale/assistant médical CFC et de la formation complémentaire de CMA.

Avant d'entrer en fonction, tous les experts suivent un cours de formation d'expert pour la formation professionnelle supérieure d'une journée, proposé par odamed en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

Des mentors sont également recherchés pour accompagner et guider les candidates et les candidats dans leur travail personnel (étude de cas). Expérience requise dans la rédaction de travaux scientifiques au niveau tertiaire. La connaissance détaillée des différents modules de l'examen professionnel est un atout souhaitable, mais pas une condition.

Les experts et les mentors seront rémunérés par l'organe responsable de l'examen professionnel selon les directives du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'odamed formation professionnelle des assistantes médicales:

Advokaturbüro Bruno Gutknecht
Elfenstrasse 19
Case postale 1010
3000 Berne
Tél.: +41 31 380 54 58
Courriel: info@odamed.ch
Site internet: www.odamed.ch